

Tutorat Les Nuits Blanches

2023/2024

Semestre 1

Promo 2023/2026

UE 22 - Santé au travail
Partiel Blanc
UE Bleue

•

Tuteur Rédacteur
MIEGEMOLLE Loïc

•

Tuteur Relecteur
PICOT Perrine

•

Référent Partiel
PICOT Perrine

•

Durée : 20 minutes

« Le succès n'est pas final, l'échec n'est pas fatal. C'est le courage de continuer qui compte. »

-Winston Churchill-

Organisation du système de santé au travail : rôle des principaux acteurs

QCM 21 - 2 : Concernant l'organisation de la santé au travail en France

- A. L'organisation de la santé au travail dépend du ministère de la santé
- B. Un service de prévention de santé au travail peut comporter plusieurs médecin du travail et plusieurs IDE
- C. Le médecin traitant fait partie de l'équipe en santé au travail
- D. Les services autonomes et interentreprises sont des services de prévention en santé au travail à but lucratif
- E. Le CSE (Comité Sécurité et Économie) a 7 missions principales

QCM 22 - 2 : Concernant le médecin du travail et les relations avec le médecin du travail

- A. Le médecin du travail n'effectue pas de visite médicale
- B. Le médecin du travail est soumis au secret médical et au secret professionnel
- C. Le médecin du travail a la possibilité de contrôler les arrêts de travail prescrits par le médecin traitant
- D. Il y a seulement une visite de reprise obligatoire après un congé maternité et après une absence pour maladie professionnelle
- E. Concernant le suivi médical périodique, il est de l'ordre du suivi médical individuel classique (pour des personnes exposées à un poste présentant des risques particuliers) et du suivi médical renforcé spécifique (pour des personnes non-exposées à des postes de travail à risque)

Arrêt de travail et maladies professionnelles

QCM 23 - 2 : Concernant les maladies professionnelles

- A. Les tableaux des maladies professionnelles sont composés de 3 colonnes dont l'une d'elle désignant toujours des critères médicaux
- B. Le délai de prises en charge correspond au délai entre l'apparition des symptômes et la fin de l'exposition au risque
- C. Le délai de prises en charge correspond au délai entre l'apparition des symptômes et la fin de l'activité professionnelle
- D. Le délai de prise en charge n'est pas toujours inscrit dans les tableaux des MPI (maladies professionnelles indemnifiables)
- E. Concernant les tableaux de maladies professionnelles, chaque tableau comprend systématiquement 3 critères répartis en 3 colonnes

QCM 24 - 2 : A propos des accidents de travaux

- A. Les prestations ne sont pas identiques à celles des MPI
- B. Toutes les pathologies non professionnelles sont prise en charge au titre des maladies ordinaire
- C. La prise en charge des soins est de 45% en cas d'arrêt maladie de courte durée (<6 mois) et de 65% en cas d'arrêt maladie de longue durée non exonérante (>6 mois)
- D. La caisse régionale de l'assurance maladie peut proposer une pensions d'invalidité
- E. Concernant les risques professionnels, le risque est une situation qui comporte en elle-même un potentiel à causer des dommages aux personnes, aux biens ou à l'environnement et un danger est la "probabilité" de survenue d'un événement de santé.

Ergonomie : l'être humain au travail

QCM 25 - 2 : A propos des fondamentaux de l'ergonomie

- A. Il existe 3 domaines d'expertise identifiés dans l'ergonomie : ergonomie cognitive, ergonomie sociale et ergonomie organisationnelle
- B. L'ergonomie vise principalement la qualité, la santé, la durabilité et la fiabilité
- C. Les régulations permettent d'atteindre les objectifs attendus, sans forcément prendre en compte des variabilités
- D. Les régulation sont seulement collectives
- E. Les 2 principales notions prises en compte par l'ergonomie sont la variabilité et la régulation

QCM 26 - 2 : Concernant le conseil en ergonomie et l'accompagnement des entreprises et des organisations

- A. En ergonomie, on parle de performance durable et sociale
- B. Les 2 domaines principaux d'interventions de l'ergonome sont l'accompagnement de projets et la performance des organisations
- C. Les objectifs de l'adaptation du travail à l'être humain est la prise en compte de la santé au travail, l'amélioration de la qualité du travail et l'optimisation de l'efficacité des systèmes de travail
- D. On trouve les ergonomes notamment dans des cabinets médicaux, des services de santé au travail et des cabinets spécialisés
- E. A propos des actions au sujet d'un projet, on parle d'action DANS et SOUS le projet

Pathologies infectieuses et agents biologiques

QCM 27 - 2 :

- A. Les muscles supérieurs sont le moins souvent atteints dans les troubles musculo-squelettiques
- B. Les pathologies du rachis sont le plus souvent à l'origine d'un handicap
- C. Les pathologie reconnues en MPI sont les tendinopathies des muscles de la coiffe des rotateurs aiguës ou chronique et les rupture de MCR
- D. Concernant l'épaule, elles disposent de 5 articulations
- E. Les pathologies d'hypersollicitation ne font pas parties des maladies professionnelles indemnisables

QCM 28 - 2 : Concernant les principales pathologies

- A. 1 adulte sur 3 ont eu ou auront des lombalgies au cours de leur vie
- B. Le lumbago est une douleur vive de la région lombaire avec un syndrome rachidien et une attitude antalgique
- C. Il y a 2 facteurs de risques identifiés qui sont les facteurs organisationnels et les facteurs biomécaniques
- D. Les "stresseurs professionnels" peuvent être les exigences au travail et les mauvais rapports sociaux et relation de travail
- E. A propos de l'épidémiologie de la lombalgie, 80 à 90% des gens retournent au travail après 6 semaines

Pathologies infectieuses et agents biologiques

QCM 39 - 2 : A propos des agents biologiques et de la prévention

1. Les risques sur la santé sont de l'ordre de 4 : risque infectieux, risque immunoallergique, risque toxinique et risque cancérigène
2. La chaîne de transmission se fait dans le sens : réservoir → porte d'entrée → transmission → porte de sortie → hôte réceptif
3. Les risques infectieux se manifestent de la même façon
4. La prévention se fait, en 1ère intention, par la mise en place de précautions spécifiques
5. Concernant les matériels de sécurité pour prévenir des AES, ils sont différenciés en 4 groupes

QCM 40 - 2 : A propos, des pathologies en lien avec l'environnement de travail

1. Concernant les caractéristique d'un son, l'intensité se mesure en décibel (dB) et la fréquence en Hertz (Hz)
2. Concernant les bons usages du travail sur écran, la distance oeil-écran est de 35 à 60 cm
3. Pour les pathologies ophtalmologique, le travail sur écran ne provoque pas de pathologie visuelle mais il peut en aggraver des préexistantes
4. Pour les rayonnements ionisants, le passage d'un état stable à un état instable d'un atome est à l'origine de l'émission d'un rayonnement
5. La radioprotection du personnel peut se faire par le biais d'un tablier de plomb de taille correcte et de gants plombés